



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

7-10 - papier

N° DEL 2020.11.27/167

Thème : **DIVERS 1**

Objet : Opération « Le sapin des communes des Hautes-Alpes solidaires de l'Unicef »

Convocation :

Date : 18/11/2020

Affichage : 18/11/2020

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 33

Le **vendredi 27 novembre 2020** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSE, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Brigitte LASSERRE, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Sandrine CORDIER donne pouvoir à VALDENNAIRE Catherine ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;
Gabriel LÉON donne pouvoir à Aurélie POYAU ;

Absents excusés :

Sandrine CORDIER, Florian DAZIN, Gabriel LÉON.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Rapporteur : Élis FAURE

Le 20 novembre 1989 à New-York, l'assemblée générale des Nations Unies approuvait à l'unanimité la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Pour la première fois de l'Histoire, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

L'Unicef, organisation mondiale venant en aide aux enfants, la ville de Gap et le département des Hautes-Alpes célébreront le 31^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits des enfants (CIDE) le 20 novembre 2020 à GAP.

Lors de cette journée commémorative, l'inauguration de l'emplacement d'un futur espace public dédié aux droits des enfants et de nombreuses animations auront lieu (exposition, activités sportives et festives, chorale, conférence, projection d'un film...). Un immense « Sapin de Noël pour tous les enfants du monde » sera érigé sur la place Saint-Arnoux de Gap.

Nicolas ROSIN, ancien Maire et conseiller général délégué à l'enfance et famille, bénévole coordinateur Unicef du 31^{ème} anniversaire de la CIDE à Gap a souhaité associer les communes du département à cet événement et a donc sollicité la commune de Briançon à hauteur de 50 euros.

La commune de Briançon, sensible à la question des droits des enfants souhaite soutenir cette initiative.

En participant à cette opération, la commune recevra un diplôme d'honneur et un symbole décoratif représentera Briançon sur l'arbre de Noël.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver la proposition de participation financière de la commune à la célébration du 31^{ème} anniversaire de la convention Internationale des droits des enfants) à hauteur de cinquante (50) euros,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune en section de fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou la directrice générale des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

DIVERS 1 DEL 2020.11.27/167

PUBLIÉ LE **07 DEC. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Arnaud MURCIA.